

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Le Coin du Feu,

JOURNAL

Politique, Industriel, Religieux et Littéraire.

Prospectus.

Le Coin du Feu,

JOURNAL

Politique, Industriel, Religieux et Littéraire.

PROSPECTUS.

Il est depuis longtems reconnu que l'Éducation, qu'on peut appeler une des principales garanties de l'ordre social, apprend aux hommes à faire un plus noble usage de leurs facultés intellectuelles, à raisonner leurs actions, à connaître leurs droits et leurs devoirs; qu'elle les pousse rapidement en avant dans la carrière de l'aisance et de l'industrie; que plus ses bienfaits se répandent chez un peuple, plus il devient respectable et vertueux. C'est sous l'influence de ces vérités qu'on a tant écrit dans nos gazettes, pour démontrer la nécessité de l'Éducation, pour développer les causes qui en ont retardé les progrès, et pour indiquer les meilleurs moyens de la disséminer.

Les Lois de 1801 et de 1824 destinées à faciliter l'instruction populaire, n'ont malheureusement pas eu de résultats avantageux. La première dut paraître peu propre à mériter la confiance, lorsqu'on vit un corps d'individus étrangers pour la plupart aux mœurs, à la langue et à la religion du pays, exclusivement chargé de la direction des écoles; aussi n'en essaya-t-on d'abord l'opération qu'avec une certaine crainte, et comme ces épreuves furent sans succès, cette crainte devint un préjugé, qui ne tarda pas à se changer en aversion, dès qu'on crut voir ouvertement dans le choix des maîtres et dans la position des écoles le même esprit qui avait paru présider à la formation de l'Institution Royale. La conviction de l'impopularité et du manque d'effet de cette loi, amena en 1824 la passation de l'Acte qui permet aux Fabriques d'acquérir des fonds pour l'érection d'écoles de paroisses, dont on confie la direction au Curé et aux marguilliers. Ces dispositions, assez sages en elles-mêmes étaient pourtant insuffisantes en ce qu'elles n'appliquaient point de fonds à la construction des maisons d'école ni au traitement des maîtres; toujours est-il certain que soit manque de moyens, soit indifférence, on n'a presque rien fait en vertu de cette loi.

La Législature ne voulant négliger aucun moyen de répandre les connaissances parmi le peuple, a ajouté cette année à notre législation un chapitre qui remédie aux inconvénients que nous avons exposés, et qui assure à toutes les classes de citoyens un système libéral et populaire d'instruction, et aux instituteurs un traitement convenable. La loi nouvelle est en outre de nature à provoquer au plus haut degré les efforts individuels, en les requérant de ceux qui veulent participer à ses avantages. Le but n'a pas été manqué. Cette loi a été accueillie partout avec empressement; on s'efforce de toutes parts de la mettre

en exécution ; et si une entreprise augmente d'intérêt en raison des sacrifices qu'elle coûte, cet arrangement intéressera le peuple à l'Éducation, même avant qu'il ait pu juger pleinement de ses heureux effets. Il est donc permis d'espérer que les facilités qu'offre cette loi mettront bientôt nos concitoyens de tout rang à même de faire valoir leurs excellentes dispositions, et de se qualifier par la lecture des bons livres et des journaux à juger sainement des hommes et des choses quand il s'agira de leurs intérêts publics ou particuliers.

C'est pour contribuer à hâter cet heureux perfectionnement en offrant de nouveaux élémens d'instruction, que nous avons formé le projet de ce Journal.

Le désir de tirer un avantage pratique de ses connaissances élémentaires engagera le peuple à rechercher des livres pour améliorer ces bons commencemens ; mais peu de personnes ont les moyens de se procurer des bibliothèques assez nombreuses et assez bien choisies pour y puiser toutes les connaissances dont elles ont besoin ; ces collections seraient d'ailleurs insuffisantes, parce qu'on n'y trouverait pas les choses particulières au pays, ou qui devraient être traitées spécialement dans un ordre et avec un style particuliers. Il faut dans un pays pauvre où le goût de l'Éducation ne fait que de naître, user de beaucoup d'économie et de clarté pour la faire pénétrer dans les masses. C'est d'après ces considérations que nous offrons une publication peu coûteuse, qui contiendra des essais originaux ou des extraits de choix dans toutes les branches d'une bonne éducation canadienne. Notre travail aura sans doute quelque utilité, si, aux choses qui sont du domaine des sciences et de la littérature générale, nous ajoutons des essais sur la situation politique du pays, des détails peu connus sur notre histoire tant civile que religieuse, et des morceaux sur l'agriculture adaptés au sol et au climat.

Chacune des parties d'un cadre aussi étendu pourrait à elle seule fournir matière à un Journal, si les amateurs étaient plus nombreux et la situation du pays assez florissante pour en payer les frais. Mais vu l'état peu avancé où nous sommes, il nous a semblé qu'il y avait nécessité de les réunir toutes dans une même publication, dont nous nous flattons d'assurer par là le succès, en même tems que nous contribuerons plus efficacement au développement des ressources morales et physiques de notre Patrie. Pour mettre de l'ordre dans la disposition des articles, nous les classerons, ainsi que le titre l'indique, en quatre divisions dont nous allons séparément rendre compte.

I. La Politique, l'Histoire, l'Éducation, la critique des ouvrages qui y auront rapport, feront le sujet de la première partie. On aimera à y retrouver le souvenir de ceux de nos devanciers qui ont honoré le nom Canadien dans la guerre ou dans les conseils, ou qui se sont autrement illustrés par leurs travaux et leurs vertus ; on y verra avec plaisir des dissertations originales sur la Constitution de la mère-patrie et sur la nôtre ; nous pensons que la lettre de la Grande Charte pourra y figurer utilement, et y former la finale de l'histoire des vicissitudes qui contribuèrent à lui donner naissance. Amateurs de ce qui vient de source, nous devons aussi nous occuper de nos propres institutions, que nous suivrons à travers les modifications qu'elles ont éprouvées.

Ces institutions sont parfaitement adaptées à l'état de la Province, ses habitans les aiment, en sont dignes, et capables d'en jouir. Nous nous attacherons à les faire connaître et chérir davantage, prêts à opposer tout ce qui peut tendre à les détruire ou à les paralyser. La nature de notre ouvrage nous commandera cependant de nous abstenir des querelles polémiques et de circonstance, qui sont plutôt du ressort des gazettes.

II. L'Agriculture et les Arts sont la source des richesses. Il existe un grand nombre d'ouvrages qui en traitent; mais, surtout en fait de culture, l'application non raisonnée de leurs préceptes est très-peu profitable, parce que la sévérité du climat dérange des calculs faits pour des lieux plus favorisés. Nous joindrons quelques observations aux extraits que nous ferons en ce genre, afin que les cultivateurs intelligens puissent s'en servir, à l'aide de leur propre expérience, pour introduire et perfectionner les bonnes pratiques. Nos campagnes retireraient un immense avantage d'habiles recherches sur la qualité du sol et sur le mélange des terres, sur l'emploi des engrais, et sur les systèmes d'assolement à suivre. Nous aurons besoin sur ces matières des secours et des observations des cultivateurs éclairés.

Le même chapitre contiendra tout ce qui aura rapport aux sciences, au commerce, à l'économie domestique et à l'industrie.

III. Les Éditeurs espèrent avec confiance que cette troisième partie sera généralement agréable à leurs compatriotes, qui ont conservé jusqu'à présent leur attachement à la foi de leurs pères. Outre les avantages qui tiennent aux idées religieuses, le peuple Canadien a encore celui de trouver tous ses souvenirs historiques alliés à sa croyance. C'est la Religion qui a créé et qui conserve les mœurs patriarcales de nos honnêtes habitans; on la retrouve, dans tous les tems de la colonie, répandant ses bienfaits et ceux de la civilisation au milieu des peuplades sauvages et sous le chaumé des premiers colons, au fond des déserts les plus reculés et dans la rustique habitation du cultivateur de nos jours. C'est dans ses préceptes et sa morale que le peuple puise le sentiment de ses devoirs, la consolation de ses maux, et les espérances de l'avenir; de sorte que par le fait comme par le droit, la Religion Catholique est la Religion de la population Canadienne du pays, et le palladium de ses mœurs et de sa liberté.

Nous avons voulu consacrer un chapitre à cette belle partie de l'héritage de nos ancêtres. Combien ne devons-nous pas remercier la providence de nous l'avoir conservée, lorsque son existence assurée par les traités, mais quelquefois assaillie par des adversaires trop ardens, a reçu une nouvelle garantie, pour nous et pour tout l'Empire, par l'acte récent qui grave dans les annales britanniques la devise de M. Canning: « Liberté Civile et Religieuse »!

Dans le détail, cette partie se composera de traits remarquables de l'histoire ecclésiastique du Canada, de documens qui y auront rapport, d'extraits à l'avantage des mœurs, et des nouvelles analogues dont notre correspondance européenne nous mettra en possession. Nous n'entrerons au surplus dans aucune discussion purement dogmatique, évitant aussi d'aborder les points sur lesquels nos concitoyens ont le malheur de ne pas s'accorder.

IV. Sous le titre de Littérature et de Mélanges, cette partie contiendra les articles que nous n'aurons pu ranger dans les catégories qui précèdent, et une variété de morceaux littéraires qu'il est impossible de détailler. Nous tâcherons, par quelques pièces délicates et agréables, par quelques essais de poésie, d'intéresser le beau sexe dont nous ambitionnons aussi le suffrage, et qui a une influence si salutaire sur l'éducation de la jeunesse et sur l'état de la société.

À l'aide de notre travail les familles isolées des campagnes pourront éviter l'ennui qui accompagne ceux qui n'ont point de livres, lorsque des jours de fêtes et de mauvais tems les retiennent au logis. Nos cultivateurs y trouveront les moyens de mettre à profit les longues soirées de la saison des frimats, qui les réunissent pour participer à la chaleur d'un bon feu : c'est cet espoir qui nous a décidés sur le choix du titre. Puisse le chef vénérable d'une aimable famille dire avec reconnaissance :

Près de mon humble cheminée
 J'ai rassemblé mes amis les plus chers
 Amateurs comme moi des beaux arts, des beaux vers,
 Éclairés par l'usage et polis par l'étude,
 Que chaque soir dans mon humble réduit
 Pour égayer ma solitude
 Auprès de moi l'habitude conduit.

DELILLE, *la Conversation, Prol.*

Ce plan bien exécuté ne pourrait manquer d'assurer à notre publication un accueil favorable. Nous conservons l'espoir d'obtenir cet accueil, tout nombreux que soient les obstacles, certains que nous sommes de travailler pour un public équitable, et juste appréciateur des motifs qui nous guident. Sur ce point, les résultats obtenus jusqu'ici dans la même carrière doivent convaincre que ces motifs n'ont rien de commun avec l'intérêt personnel.

La première idée de ce Journal nous est venue du désir d'être utiles à nos concitoyens, en leur faisant part de divers matériaux précieux recueillis par l'un de nous pour un autre ouvrage, mais qui n'ont pu y entrer qu'en partie, parce qu'une histoire générale ne peut s'occuper de tous les détails. Sous ce rapport, le COIN DU FEU rendra un service important au pays, en lui conservant des documens publics devenus tellement rares qu'ils sont en danger d'être tout-à-fait perdus. Puisse l'intérêt qu'inspireront ces monumens nationaux faire sortir des archives négligées de nos anciennes familles de nouveaux renseignemens sur l'histoire du pays !

Quant aux autres parties de notre travail, ce n'est qu'au moyen de pénibles traductions que des Éditeurs Canadiens peuvent initier leurs lecteurs aux travaux de leurs co-sujets d'une autre origine, et aux connaissances des populations étrangères qui nous environnent ; notre politique surtout a principalement la langue Anglaise pour type. La Littérature Française offre à la vérité d'immenses richesses, mais les relations littéraires avec la France sont pour nous très difficiles. Dailleurs, le Peuple Canadien, comme un

rameau détaché de l'arbre natal, et vu dès son enfance cesser ses liaisons avec l'ancienne métropole, lorsque celle-ci n'était pas elle-même à beaucoup près aussi avancée qu'à présent dans la carrière des sciences et des arts. Vouloir republier ici les productions littéraires et scientifiques que les Journaux Français contiennent, ce serait renoncer à être utile et travailler pour un état de société qui n'est pas le nôtre. Et si nous tenons compte des besoins du pays, si nous sacrifions à l'intérêt national l'espoir d'une renommée littéraire et d'un succès chez l'étranger, nous n'aurons rien à attendre des peuples plus avancés qui nous méconnaissent ou nous dédaignent, et qui devraient du moins réfléchir que nous sommes isolés, que nous n'avons pas de Littérature, et que nos circonstances peu aisées ne permettent qu'à un petit nombre d'individus de se dévouer aux sciences et aux objets d'utilité publique. Ces considérations devraient engager les personnes instruites et influentes à soutenir notre entreprise de tout leur pouvoir.

LE COIN DU FEU se publiera tous les trois mois en cahiers de format octavo proprement brochés, de 144 à 160 pages chaque. La partie typographique sera bien exécutée. L'abonnement est de QUATRE PIASTRES pour l'année, payables par moitié à la fin de chaque semestre. Le port se paie à part. Le Journal sera remis sans frais à toute adresse indiquée à Montréal, à Québec, ou aux Trois-Rivières. Le premier cahier paraîtra lorsqu'il y aura une liste d'abonnement suffisante; il en sera donné avis d'avance. Les Souscripteurs sont priés d'indiquer à côté de leurs noms s'ils désirent recevoir le Journal par la poste ou par une autre voie.

Si l'intervalle de trois mois paraît considérable, la variété des sujets et l'épaisseur des cahiers serviront amplement de compensation; on aimera à lire sans interruption les articles d'une certaine longueur; enfin les pages du COIN DU FEU, devant être d'un intérêt constant, offriront dans le cours du trimestre un choix varié au lecteur, qui pourra suivant son goût voltiger d'une partie à l'autre.

Les personnes qui aimeraient à devenir nos collaborateurs nous permettront de les prier de nous faire connaître leurs noms en nous envoyant leurs écrits. Cette règle vient du désir d'éviter des querelles personnelles et désagréables.

Les Éditeurs espèrent que leurs amis, et ceux des Sciences et de l'Éducation, recevront les abonnemens dans leurs endroits respectifs, et renverront les listes ou les renseignemens par occasion s'il est possible, et sinon par la poste.

Les lettres et envois seront adressés aux Éditeurs ou à l'un d'eux; on pourra aussi les recommander aux soins de MM. E. R. FABRE et Cie. Libraires à Montréal, de M. AUGUSTIN AMIOT, Marchand à Québec pour le District de Québec, et pour le District des Trois-Rivières à ceux de CHARLES MONDELET, Écuier.

On peut s'abonner aux mêmes adresses.

JACQUES LABRIE,
 AUG. N. MORIN.

Montréal, Septembre, 1829.